

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux pour noter les présents, les excusés et ceux qui ont reçu une délégation de vote. 15 conseillers sont présents.

L'an deux mil dix-huit, le 12 juillet à 18h45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 06 juillet 2018 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de MASNIERES, sous la présidence de Monsieur Francis NOBLECOURT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23 - Nombre de membres présents : 15

Etaient présents : Francis NOBLECOURT – Annie ALEXANDRE - Pascal GUITTON - Christelle COUTANT - Jacky ALEXANDRE – Jean-Michel VISSE - Marguerite CHAMBRIER – Brigitte DOIGNEAUX - Grégoire BOULANGER - Nicolas LERMOYER - Delphine FAUQUEUX - Florence MASCLET - Yvon DEUDON - Sandrine BRUYERE - Marie-Thérèse HUET.

Absents excusés : Christelle REMY qui donne procuration à Sandrine BRUYERE - Marie-Christine SORRIAUX qui donne procuration à Christelle COUTANT – Mickaël COTTRET qui donne procuration à Jacky ALEXANDRE - Jean-Claude DESSAUVAGES qui donne procuration à Delphine FAUQUEUX - Christophe CAPON qui donne procuration à Jean-Michel VISSE - Jennifer JORISSE.

Absents : Alain DELATTRE - Grégoire COPIN.

Madame Annie ALEXANDRE a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le procès-verbal de la séance du 31 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

#### **DELIBERATION N°22/2018**

#### **TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE HOSTETTER / DEMANDE DE SUBVENTION « DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL » 2019**

Lors du conseil du 18 mai 2017, vous vous étiez prononcés favorablement sur les travaux d'extension de l'école HOSTETTER.

Aujourd'hui, il convient de solliciter une demande de subvention « Dotation de Soutien à l'Investissement Local » sur ces travaux au titre de l'année 2019.

Je vous propose :

- De fixer le plan de financement comme suit (hors parking et City stade) :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux	2 760 260.00 €	Etat (DSIL) demandée :	828 078.00 €
		Autofinancement dont emprunt :	1 632 182.00 €
		Département (obtenue)	300 000.00 €
TOTAL : 2 760 260.00 €		TOTAL : 2 760 260.00 €	

- Et de m'autoriser à déposer un dossier de subvention DSIL à hauteur de **828 078.00 €**, à étudier et à signer le dossier de subvention ainsi que toutes les pièces afférentes.

#### **VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°23/2018****TRAVAUX DE VOIRIE RESEAUX DIVERS POUR LA CREATION D'UN PARKING  
ET L'EXTENSION DE L'ECOLE HOSTETTER :  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU NORD  
« PRODUIT DES AMENDES DE POLICE »**

Lors du conseil du 18 mai 2017, vous vous étiez prononcés favorablement sur les travaux d'extension de l'école HOSTETTER.

Il convient également de créer un parking d'une trentaine de places supplémentaires rue des dimeurs, afin de répondre aux besoins de stationnement y compris PMR, liés à cette extension et ce dans de bonnes conditions de sécurité routière.

Le plan de financement de ces travaux Voirie Réseaux Divers (VRD) est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux VRD	700 352.00 €	Autofinancement :	670 352.00 €
		Département (demandée)	30 000.00 €
TOTAL : 700 352.00 €		TOTAL : 700 352.00 €	

Aujourd'hui, je vous propose :

- De solliciter une demande de subvention « Amendes de police » sur les travaux Voirie Réseaux Divers de création du parking en dehors du domaine public routier et d'extension de l'école Hostetter (réaménagement de l'espace public avec mise aux normes de l'accessibilité).
- Et de m'autoriser à déposer un dossier de subvention au titre des amendes de police à hauteur de 30 000.00 euros, à étudier et à signer le dossier de subvention ainsi que toutes les pièces afférentes.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

Monsieur le Maire rappelle que l'estimation des dépenses liées à la construction du parking et des réseaux s'élève à 231 670.00 euros HT avant résultat de l'appel d'offres.

Le tableau de financement des travaux VRD présenté ci-dessus inclus des dépenses de VRD de l'extension de l'école.

Les totaux de dépenses des deux tableaux précédents ne s'additionnent donc pas. Cette présentation est liée aux éléments de chaque dossier de demande de subvention.

**DELIBERATION N°24/2018****ASSUJETISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION**

Monsieur le Maire de Masnières expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Monsieur le Maire indique que cette mesure, réservée aux logements vacants sous certaines conditions, a pour objectif d'inciter les propriétaires à réinjecter leurs biens dans le circuit locatif, le cas échéant en les réhabilitant ou en les cédant.

Il est proposé que, dans le cadre de sa politique volontariste en matière d'habitat, la Ville de Masnières mette en place cette taxe.

Vu l'article 1407 bis du code général des impôts,  
Le conseil Municipal de Masnières, après en avoir délibéré,

- Décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°25/2018**

**CONVENTION DE PARTENARIAT : BICENTENAIRE DE LA VERRERIE DE MASNIERES**

Dans le cadre des 200 ans de la verrerie de Masnières et de la future extension de la Ville d'art et d'histoire au Pays d'art et d'histoire régie par la convention signée entre l'Etat et la Ville de Cambrai, le service Ville d'art et d'histoire de Cambrai, la commune de Masnières, Stoelzle Masnières Parfumerie (verrerie) et l'Office de tourisme du Cambrésis s'associent pour proposer en 2018 des actions valorisant l'histoire et les activités de la verrerie de Masnières tels que :

- Communiquer auprès des habitants de Masnières sur les actions mises en place dans le cadre du projet
- Favoriser les échanges avec des personnes ressources pour la mise en place du projet.

Après lecture de la convention, je vous demande d'accepter le projet de convention et de m'autoriser à le signer.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°26/2018**

**REGIE « LOCATION DES SALLES, DE LA VAISSELLE ET DU MATERIEL COMMUNAL »  
AJOUT DE TARIFS**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à la liste des tarifs de location des salles, de la vaisselle et du matériel communal les éléments suivants :

Salle du Bicentenaire :

<b>Tarif pour les Masnièrois</b>	<b>Tarif pour les extérieurs</b>
Location à la demi-journée : 50 €	Location à la demi-journée : 75 €

Salle Maurice Vérin :

<b>Tarif pour les Masnièrois</b>	<b>Tarif pour les extérieurs</b>
Location à la demi-journée : 80 €	Location à la demi-journée : 112 €

Tarifs matériels divers :

<b>Désignation des Articles</b>	<b>Prix Unitaire location</b>	<b>Prix en cas de matériel cassé ou manquant</b>
Barbecue (forfait 3 jours)	50.00 €	100.00 €

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°27/2018**  
**TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE**

Par délibération en date du 30 juin 2017, le conseil municipal avait décidé d'appliquer au premier septembre de chaque année une augmentation dans la limite de 2 %, des tarifs de la cantine scolaire.

Ainsi tous les ans, l'augmentation sera comprise entre 0 et 2% maximum.

Je vous propose pour l'année scolaire 2018/2019, d'augmenter les tarifs de 1% soit :

Tarif repas enfant 4,88 € (animation et encadrement compris).

Tarif repas adulte 4,29 €

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°28/2018**

**ACQUISITION DE LA PARCELLE A 2178 SISE RUE SALVADOR ALLENDE – MASNIERES  
A LA SOCIETE COOPERATIVE D'HLM ESCAUT HABITAT**

La société coopérative d'HLM Escaut Habitat (anciennement dénommée La Maison Familiale) est restée propriétaire sur la commune d'une petite parcelle à usage de voirie (alignement) d'une surface de 102 m<sup>2</sup>, cadastrée A 2178 et située rue Salvador Allende, devant les logements n°10, 12, 14 et 16.

Le propriétaire souhaite, par conséquent, procéder à la rétrocession de cette parcelle, au prix d'un euro symbolique, à la commune de Masnières.

Compte-tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accepter les conditions financières ci-dessus à savoir l'achat de la parcelle A 2178 de 102 m<sup>2</sup> au prix de l'Euro symbolique à la SOCIETE COOPERATIVE D'HLM ESCAUT HABITAT sise 67 avenue des Potiers 59500 DOUAI.
- de m'autoriser à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de cette acquisition.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°29/2018**

**CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE  
POUR PROMOTION INTERNE D'UN AGENT EN PLACE**

Les agents communaux peuvent bénéficier d'un avancement de grade (suite à la réussite à un concours ou à l'ancienneté ou par promotion interne) ; il y a lieu pour cela que le conseil municipal procède à la création de postes qui seront occupés par le ou les agents concernés.

Le Centre de Gestion du Nord vient de nous faire parvenir une proposition de promotion interne (basée sur l'ancienneté, les diplômes et les formations professionnelles) au grade d'Agent de Maitrise pour un agent. En conséquence, je vous propose de créer un poste d'Agent de Maitrise à compter du 1<sup>er</sup> août 2018. Les crédits nécessaires seront ouverts au budget.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°30/2018**  
**PARKING DE LA VERRERIE : CREATION DE CLOTURE**

Suite à la vente de la parcelle A 3507 pour 1 312 m<sup>2</sup> à l'entreprise STOELZLE MASNIERES PARFUMERIE, le parking pour les salariés a été délimité et une nouvelle clôture de séparation a été posée.

Dans le cadre des différents échanges avec STOELZLE pour régulariser la situation administrative des parcelles autour du giratoire où se situe ledit parking, je vous propose d'accepter le paiement correspondant à 50% du montant de la clôture soit 2 677.77 Euros.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

**DELIBERATION N°31/2018**  
**RETRAIT DE LA COMMUNE DE MAING (Nord) DU SIDEN-SIAN**

Considérant qu'en application d'une décision de justice, devenue définitive en l'absence de contestation par le SIDEN-SIAN, le conseil municipal doit aujourd'hui délibérer sur le retrait de la commune de MAING du périmètre du Syndicat.

Je vous propose d'accepter le retrait de la commune de MAING du SIDEN-SIAN.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter un point à l'ordre du jour suite à l'arrivée d'un courrier après l'envoi de la convocation pour le présent conseil municipal.

**DELIBERATION N°32/2018**  
**CONVENTION D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN  
AGGLOMERATION POUR LA SIGNALISATION HORIZONTALE**

Jusqu'en 2013, le Département entretenait le marquage de guidage des routes départementales en agglomération, dans les communes de moins de 10 000 habitants. Pour des raisons budgétaires, cette politique a été arrêtée en 2014, entraînant une charge technique et financière pour les communes. Le Département a décidé de mettre en place une nouvelle politique volontariste en matière de marquage routier, devançant ainsi ses obligations légales.

Le Département propose donc la possibilité de réaliser à nouveau la totalité du marquage de guidage et obligatoire aux carrefours dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants pour la période 2018-2019.

Je vous demande d'accepter le projet de convention et de m'autoriser à le signer.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**

(15 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 20)

20 pour - 0 contre - 0 abstention

**ADOpte**

## INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'ouverture des plis pour les travaux d'extension de l'école Hostetter et la création du parking.
- La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Une étude de capacité sur les friches STOELZLE et NORPEC sera menée en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier afin de déterminer les possibilités de création de logements futurs.
- Dans le cadre des manifestations liées au bicentenaire de la verrerie, les organisateurs du match amical de football ont remis un chèque de 840.00 €uros à l'amicale du CCAS.
- Extrait de l'agenda du Maire depuis le 31 Mai 2018
  - 11/06/18 : Révision Plan Local d'Urbanisme : visite friches Stoelzle – Chevallier
  - 12/06/18 : Comité programmation leader (Pays du Cambrésis)
  - 13/06/18 : Association foncière – Compte administratif 2017/Budget primitif 2018
  - 14/06/18 : Etablissement Public Foncier : convention pré-opérationnelle : étude de capacité
  - 16/06/18 : Fête école
  - 18/06/18 : Communauté d'Agglomération de Cambrai : bureau élargi
  - 19/06/18 : Sous/Prefecture : dossier subvention école
  - 21/06/18 : Pays du Cambrésis : commission suivie Plan Local d'Urbanisme et Schéma de Cohérence Territoriale et Fête de la musique
  - 22/06/18 : Soirée 200 ans verrerie
  - 25/06/18 : Conseil d'Administration Collège - conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
  - 26/06/18 : Rencontre avec la C.G.T. verrerie  
Bureau Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple. Théâtre Cambrai (écoles + collège)
  - 27/06/18 : Bureau Pays du Cambrésis
  - 02/07/18 : Canadiens au Caribou. Rencontre C.G.T. avec le Député Guy Bricout
  - 03/07/18 : Conseil d'Ecole Hostetter
  - 05/07/18 : Sénat avec élus et chefs d'entreprises du Cambrésis
  - 09/07/18 : Ouverture plis parking. Charte école rurale + Inspecteur de l'Education Nationale à Gouzeaucourt
  - 11/07/18 : M. Abad cavités souterraines. Ouverture plis école

---

Le présent procès-verbal tiendra lieu de compte-rendu. Il sera affiché à la porte de la mairie et consigné dans le registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Masnières, le 18 juillet 2018.

Le Secrétaire de séance

Annie ALEXANDRE

Le Maire

Francis NOBLECOURT